



HAL
open science

Le système Kamar-Eddine : une tentative originale d'écriture du comorien en graphie arabe

Michel Lafon

► **To cite this version:**

Michel Lafon. Le système Kamar-Eddine : une tentative originale d'écriture du comorien en graphie arabe. Ya Mkobe, 2007, 14-15, pp.29-48. halshs-00265704

HAL Id: halshs-00265704

<https://shs.hal.science/halshs-00265704>

Submitted on 20 Mar 2008

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le système Kamar-Eddine, une tentative originale d'écriture du comorien en graphie arabe¹

par Michel Lafon²
Llacan-UMR 8135 Cnrs
lafon@vjf.cnrs.fr

Dans les années 1960, un lettré comorien, « Mze » Said Kamar-Eddine (c. 1890-1974), élaborait une proposition d'adaptation de l'alphabet arabe à la notation du comorien, qu'il exposa dans des conférences et appliqua dans le journal *Mwando* qu'il avait fondé.

Cette tentative représente l'une des premières réflexions explicites d'un comorien sur sa langue qui nous soient parvenues. Kamar-Eddine propose des

¹ Je remercie en particulier Abdillah Mbaye et Ismail Said Hamadi, de Mbeni, pour les informations et documents qu'ils m'ont gracieusement fournis sur Kamar-Eddine, et Said Ali Turki de Moroni pour son aide. Andjouza Ahamada a bien voulu revoir avec moi les exemples de graphie arabe du comorien. Je lui dois d'avoir évité quelques erreurs. J'assume toutefois la responsabilité du texte.

² Cet article reprend un article intitulé « *Une tentative d'adaptation de l'alphabet arabe à la notation du comorien* », rédigé vers 1985, jamais publié mais qui circula sous forme de tapuscrit en France et aux Comores. Je remercie Ahmed-Chamanga, pour avoir offert de le publier dans *Ya Mkoḃe* et pour son aide pour finaliser cette version. Pour les besoins de l'édition, il a été nécessaire de l'abrégé et de le réorganiser. Depuis la date de rédaction, l'écriture du comorien, et plus généralement, les savoirs sur la langue et la culture de l'archipel ont connu des développements notables, mais il ne m'a pas été possible d'y référer ici, autrement que de façon impressionniste et certainement très incomplète, car je me suis éloigné, depuis 1992, de ce champ d'études. J'espère que les auteurs qui se sentiraient négligés ne m'en tiendront pas rigueur.

solutions pour adapter l'alphabet arabe au comorien, qui tiennent compte des moyens techniques d'une époque antérieure aux développements de l'informatique de bureau et du traitement de texte. Ses suggestions pratiques évoquent ce qui a été proposé pour d'autres langues de communautés musulmanes, car la tentative de Kamar-Eddine s'inscrit dans un mouvement général dans le monde musulman ; toutefois, elles sont en partie originales et se distinguent de celles proposées par exemple quelques années auparavant pour le swahili par Sheikh el Amin.

Les propositions de Kamar-Eddine ne furent pas suivies et le journal *Mwando* n'alla pas au-delà de quelques numéros. Il nous semble que cet échec est davantage lié à des facteurs socio-linguistiques qu'aux suggestions elles-mêmes. Kamar-Eddine, réformateur modéré, s'est trouvé pris à son corps défendant dans la tourmente qui a mené à l'Indépendance de l'archipel, avec les péripéties que l'on sait, où l'instrumentalisation de la question linguistique joua un rôle non négligeable.

Alors que la problématique du choix d'un système d'écriture pour le comorien n'est pas close, nous espérons que cet article, qui documente une tentative méritoire mais peu connue, pourra apporter des éléments de réflexion.

Nous rappelons d'abord le contexte de l'utilisation de la graphie arabe pour le comorien, en soulignant les inadéquations majeures, avant d'examiner les solutions avancées par Kamar-Eddine.

La graphie arabe traditionnelle aux Comores

Contexte culturel

L'importance de l'Islam dans la culture comorienne, et la revendication d'appartenance des Comoriens à la communauté musulmane sinon arabe, n'est plus à souligner. Les Comores sont partie prenante du monde swahili, caractérisé par une synthèse originale entre éléments arabo-musulmans et éléments africains. Cela est mis en évidence dans la langue, qui montre une forte influence arabe et orientale, sur les plans phonétique, morphologique et lexical (voir notamment Lafon 1987). Il n'est pas exclu que des situations

de diglossie arabe – comorien au moins partielles¹ se soient maintenues avant et même dans les débuts de la période coloniale, dans la partie de la population descendante des immigrants orientaux, et chez les Comoriens les plus « cultivés ». Il n'est donc pas surprenant que le comorien, de même que d'autres langues de communautés musulmanes non arabophones – en Afrique le swahili, le haoussa, le malgache (voir Faublée 1960, Dez 1977, Gueunier 1981), l'afrikaans², en Asie, le persan, le hindoustani, le turc, sont parmi celles qui viennent à l'esprit – ait été de longue date transcrit spontanément en caractères arabes.

La graphie arabe du comorien peut de fait revendiquer une certaine antiquité, sinon des lettres de noblesse : quelques chroniques nous sont parvenues, notamment le manuscrit dit de Chingoni, daté de la fin du XIX^e siècle et transcrit partie en comorien, partie en swahili (voir Allibert et al. 1976 & Ahmed-Chamanga & Gueunier 1977). Toutefois, l'usage écrit du comorien a été sans nul doute limité par la concurrence du plus prestigieux swahili, dont un dialecte littéraire, sans doute le « kingazidya 1 » du dictionnaire de Sacleux, était langue officielle aux Comores, du fait de la domination politique, culturelle et économique du sultanat de Zanzibar sur l'archipel, qui ne prendra fin qu'avec la main-mise française au début du XX^e siècle.

Dans les années 1960, la graphie arabe du comorien est presque universellement connue, grâce à l'école coranique qu'ont fréquentée la quasi-totalité des Comoriens, tous âges et sexes confondus. À l'inverse, le taux de scolarisation à l'école « française » n'atteignait que 10% en 1953 et 20% de la classe d'âge en 1969 (Flobert 1976 :209), ce qui montre que seule une petite minorité, essentiellement masculine, souvent les fonctionnaires, étaient familiers avec la graphie latine à travers le français ; son apprentissage par les immigrés, souvent des « navigateurs », était limité.

La graphie arabe sert essentiellement dans les correspondances privées, notamment les correspondances des émigrés ou des voyageurs ; elle est dans ce cadre largement plus usitée que la graphie latine, inspirée du français, pour autant que celle-ci l'ait été du tout.

Une indication de l'ampleur de la connaissance, sinon de la pratique, de la graphie arabe du comorien est le choix du gouvernement français en 1974

¹ Nous voulons dire, pour certains thèmes ou champs sémantiques, parmi lesquels la religion et le droit.

² Les plus anciens textes en afrikaans émanent de musulmans malais établis au Cap et sont en graphie arabe.

de transcrire le texte de la « Consultation des populations des Comores sur l'Indépendance » en comorien en graphie arabe, à côté de la version officielle en langue française (les modalités de transcription de ce texte sont étudiées in Ahmed-Chamanga & Gueunier 1977). Une transcription du texte en comorien en graphie latine n'a – fort justement – pas été jugée pertinente.

Mais cette graphie, quoique largement utilisée, restait essentiellement affaire personnelle, sans standardisation ni harmonisation des conventions, ce qui en rendait la compréhension difficile voire incertaine. La tentative d'adaptation de Kamar-Eddine se situe dans ce contexte. Pour en mettre en lumière l'originalité et la pertinence, il convient d'abord de souligner les difficultés principales de l'utilisation de la graphie arabe pour le comorien.

Difficultés de la transcription de langues bantoues orientales à l'aide de l'alphabet arabe

L'alphabet arabe, dans son usage conventionnel, n'est pas adapté à des langues autres que l'arabe lui-même, en particulier, il convient mal à des langues non-sémitiques comme les langues bantoues orientales que sont swahili et comorien. Polomé (1967 :200-201) en note d'ailleurs les inconvénients pratiques pour le swahili, outre l'absence de conventions générales :

- perte d'oppositions phonologiques : plusieurs phonèmes swahili sont confondus dans un même graphe arabe ;
- non unicité : plusieurs graphes arabes pour un même phonème swahili du fait de la neutralisation d'oppositions phonologiques de l'arabe.

Cela est confirmé pour le comorien par Ahmed-Chamanga & Gueunier (1977 :47-47) :

« Il n'y a pas de normes orthographiques, et lorsqu'à un phonème de la langue maternelle correspondent plusieurs signes de l'arabe, chaque scripteur peut choisir presque à sa fantaisie. Dans le cas inverse, où aucun signe de l'alphabet arabe ne représente le phonème de la langue maternelle, on cherche une approximation qui pourra être, elle aussi, différente selon les scripteurs »

Ces difficultés ont à voir essentiellement avec les différences entre les systèmes phonologiques de l'arabe et du comorien (et du swahili), résultant en des notations ambiguës. Nous illustrons ci-après brièvement ces différences.

Rappelons que l'écriture arabe progresse de droite et à gauche, que les lettres ont des formes conditionnées par leur position (initiale, médiale, finale), et que certaines ne se lient pas à la suivante (à gauche)¹.

Voyelles :

L'écriture arabe distingue trois timbres vocaliques, ainsi qu'une notation de la longueur, selon que l'on utilise un graphe plein ou un diacritique :

/a :/ : ا ou ع en finale ; /a/ noté par le diacritique comme sur بَ
ba
 /i :/ : ي ; /i/ noté par le diacritique comme sur بِ *bi*
 /u :/ : و ; /u/ noté par le diacritique comme sur بُو *bu*

Aux trois diacritiques correspondant chacun à un timbre vocalique, s'ajoute le *sukun*, pour l'absence de voyelle : ْ

Le comorien (comme le swahili) comprend quant à lui cinq timbres vocaliques phonologiques (/a, e, i, o, u/), sans que la longueur soit phonologique. L'utilisation de la graphie arabe aboutit à des ambiguïtés pour la notation des voyelles non-centrales (ou non-basses), puisque le même signe peut avoir l'une ou l'autre valeur :

les voyelles antérieures /i/ et /e/ sont transcrites par ي ou ِ *i* ;
 les voyelles postérieures /u/ et /o/ sont transcrites par و *w* ou ُ *u*.

La voyelle centrale /a/ par contre est toujours univoque, qu'elle soit notée par un graphe plein ا ou ع *ā*, ou non ْ *a*.

De façon générale, la graphie arabe du comorien est vocalisée, c'est-à-dire que les diacritiques sont normalement indiqués. Les graphes pleins peuvent être présents, avec ou sans diacritiques, parfois affectés du *sukūn*. Il n'y a pas de spécialisation généralisée des graphes pleins et des diacritiques pour distinguer /i/ de /e/, /u/ de /o/.

¹ La translittération de l'arabe suit les conventions de l'arabTeX (http://www.informatik.uni-stuttgart.de/ifi/bs/research/arab_e.html).

Ainsi¹ :

دِيمَ *diyma*, دِمَ *dima* agriculture (*dīma*) ;

فُوبَ *fuwba*, فُبَ *fuba* réchaud (*fuḅa*) ;

جُوسِ *ǧūsi*, جِسِ *ǧusi* fumée (*djosi*) ;

On relève toutefois une tendance à préférer les graphes pleins pour les syllabes accentuées – la syllabe accentuée étant généralement la pénultième dans les mots isolés :

دِيمَ *dīma* plutôt que دِمَ *dima* (*'dīma*)

فُوبَ *fūba* plutôt que فُبَ *fuba* (*'fuḅa*)

Mais cela n'est en rien systématique.

L'usage du sukun sur les voyelles longues semble dépendre de chaque scribe, et probablement de la connaissance qu'il a de son usage en arabe.

On conçoit aisément les ambiguïtés d'une telle transcription, le timbre vocalique étant toujours pertinent en comorien :

ainsi

مِيزِ *mīzi*, ou مِزِ *mizi* peut se lire *mezi*, mois, ou *mizi*, racines

وُلُوزِ *wulūzi* peut se lire *ulozi*, pêche, ou *uluzi*, sifflement²

- semi-voyelles :

Les semi-voyelles /w/ et /y/ sont rendues normalement par les graphes pleins avec diacritique ; cette notation entraîne les mêmes ambiguïtés entre les voyelles de degrés d'aperture intermédiaire :

¹ Exemples cités en shingazidja ou grand-comorien, qui était la variété propre de Kamar-Eddine. Les difficultés sont les mêmes pour les autres variétés du comorien (shindzuani et shimaore). La graphie latine du comorien donnée entre parenthèses est conforme aux conventions préconisées par Ahmed-Chamanga.

² Variante de *unuzi*.

و *wi* peut se lire [wi] ou [we]; وُ *wu* peut se lire [wu] ou [wo]
 بُوْبُوِي *bwibwī* voile (*bwibwi*) et بُو *bwi* pierre (*bwe*)
 ي *yi* peut se lire [yi] ou [ye]; يُّ *yu* peut se lire [yu] ou [yo]

par contre la notation de *wa* et de *ya* est explicite :

وَ *wa* : /wa/
 يَّ *ya* : /ya/

- consonnes

Pour ce qui est des consonnes, la difficulté majeure réside dans la notation de celles qui ne se retrouvent pas dans la graphie arabe. Différentes situations sont à considérer.

i) Introduction de symboles

Selon l'exemple du persan (Naim 1971), les symboles پ *p* et ف *v* ont été introduits pour /p/ et /v/ respectivement :

پِلَو *pilaw* riz épicé (*pilao*)
 يِّفُهُ *yivuhu* coude (*ivuhu*)

ii) Non-distinction de consonnes

Dans l'ensemble, les consonnes sans équivalent arabe ne sont pas distinguées.

ainsi /β/ (« pv ») est transcrit à l'aide du signe représentant aussi /f/ (ف) *f* ou bien /v/ (ف *v*) :

فَهْنُ *fahanu*, فُهْنُ *vahanu* endroit (*pvahanu*)

/g/, assimilé à ع ؛ غ *g* ou à ك *k* ou encore غ par ajout de diacritique :

وَعَلٍ *wuʿali*, وُغَلٍ *wuǧali*, وُكَلٍ *wukali*, وُغَلٍ porridge de maïs (*ugali*)

Les affriquées et les prénasalisées, sont tantôt « simplifiées » (ramenées à la consonne simple) tantôt « analysées » comme une succession :

/ts/ est noté par تَ *ta* ou سَ *sa*¹ :

سُهُ *sahu* repas du soir pendant le Ramadan (*tsahu*)

/dz/ est noté par دَ *d* ou زَ *z*

إِزْوٍ *iziwa* lait (*idziwa*)

Cela fait qu'un même signe peut avoir plusieurs lectures :

سَ *sa* peut se lire /s/ ou /ts/

زَ *za* peut se lire /z/ ou /dz/

/mb/ est noté par بَ *b* ou مَبَ *mb* :

بَلٍ *bali*, مَبَلٍ *mbali* c'est loin (*mbali*)

La situation des prénasalisées est rendue plus incertaine par le fait que la prénasale n'apparaît souvent qu'en contexte vocalique, en particulier après augment vocalique :

enfi [ẽfi] le poisson mais *nfi* [fi], poisson

De fait elle est souvent omise, y compris en graphie latine spontanée.

¹ /t/ et /ts/ sont en variante libre dans certaines régions.

- poids de l'étymologie

Le contexte socio-culturel fait que les Comoriens se considèrent partie intégrante du monde arabo-musulman ; l'arabe n'est donc pas senti comme une langue étrangère, ce qui contribue d'une part à favoriser les « emprunts » à l'arabe¹, mais aussi, du point de vue orthographique, à maintenir des « graphies étymologiques » dans ceux-ci. Ainsi, même lorsqu'une articulation arabe est généralement neutralisée en comorien, et ramenée à une autre, moins marquée, la graphie étymologique est en général maintenue – d'autant qu'une prononciation proche de l'originale n'est pas exclue chez certains locuteurs² :

ح *h* et ه *h*, dans les mots d'origine arabe où ce dernier est étymologique, pour une réalisation indifférenciée /h/

ك *k* et ق *q* pour une réalisation /k/ :

كَبُور *kabūri* ou قَبُور *qabūri* tombe (*kaburi*) de l'arabe قَبْر *qabr*

ت *t* et ط *t* une réalisation /t/

Il arrive aussi, fréquemment, surtout chez des sujets lettrés, que des mots d'origine arabe soient transcrits sans adaptation aucune, comme des citations, au milieu d'une phrase comorienne – c'est-à-dire ne reçoivent pas la vocalisation propre à cette langue.

Les différences de graphie dépendent évidemment de facteurs sociolinguistiques, culturels et individuels ; elles génèrent de nombreuses variantes, y compris chez les mêmes personnes, selon le moment ou la situation. Cette situation est maintenue sinon encouragée par l'absence de norme.

Signalons aussi des « surcorrections », soit, des graphies marquées comme arabes par l'utilisation de graphes « arabes » (ne se rencontrant que dans des emprunts à l'arabe) tant dans des mots d'origine arabe où elles ne sont pas étymologiques (ق *q* au lieu de ك *k*, une emphatique au lieu

¹ On sait que le terme d'emprunt en linguistique pour désigner des mots issus d'une langue donnée et intégrés dans une autre, a été justement critiqué : appropriation serait plus judicieux.

² Cette situation n'a rien d'exceptionnel : de telles graphies étymologiques se rencontrent aussi en français, comme avec « ph », « th », « y », réalisés respectivement /f/, /t/, /i/ qui indiquent en général une étymologie grecque. Sur l'importance du principe étymologique dans l'orthographe du français, voir Gak (1976 : chap II).

d'une consonne simple), que dans des mots bantou : ces choix graphiques contribuent sans doute à donner une image plus authentique à un texte.

Le système Kamar-Eddine

Le système de Kamar-Eddine visait à dépasser ces difficultés sur le plan technique, pour doter le comorien d'un système de transcription à la fois généralisé – ce pour quoi la graphie arabe était un véhicule idéal – mais aussi standardisée et non-ambigu.

Kamar-Eddine tenta de populariser son système à la fois par un journal et par des démonstrations directes, rendues possibles par le soutien du président du conseil de gouvernement de l'époque.

Données personnelles¹

Kamar-Eddine avait une double formation, à la fois traditionnelle et européenne et une expérience qui, pour n'être pas unique, n'en représentait pas moins un atout considérable :

- en plus de l'école coranique aux Comores, il s'était rendu à l'île Maurice pour étudier le Coran, ce qui lui donnait une formation supérieure à la moyenne de ses compatriotes en arabe et en études religieuses ;
- fonctionnaire français à Madagascar pendant une trentaine d'années, il avait une connaissance du français oral comme écrit, ainsi que du malgache, acquis localement (et probablement de la graphie arabico-malgache).

Il semble que c'est après son retour aux Comores qu'il se consacra à une action politico-éducative. Il a laissé quelques poèmes et chansons en arabe. Il apparaît qu'il se serait intéressé à l'étude du comorien dans son ensemble :

¹ Les données que nous avons pu recueillir à l'époque sur Kamar-Eddine auprès notamment de Abdillah Mbaye, Ismail Said Ahmadi et Said Ali Turki sont particulièrement limitées. Il est vraisemblable qu'une enquête aux Comores et à Madagascar, auprès de ses proches, ainsi que la consultation des archives coloniales seraient informatives et permettraient de mieux reconstruire son parcours, de façon à situer sa tentative orthographique dans le contexte de l'action qu'il entendait mener. Peut-être cet article pourra-t-il inciter d'autres chercheurs à s'y intéresser.

en plus de l'orthographe, il aurait rédigé des cahiers de grammaire, que malheureusement nous n'avons pu retrouver. Kamar-Eddine apparaît ainsi comme un précurseur des études linguistiques comoriennes.

Il bénéficia un temps du soutien du président du conseil de gouvernement de l'époque, Said Mohammed Cheikh, avec lequel il était lié : nommé conseiller technique à la présidence, il avait accès à quelques moyens logistiques. Il put ainsi diffuser son système auprès de l'Association de la Jeunesse Comorienne (AJC), à l'occasion de conférences et de tournées dans les villages. Mais la dissolution de l'AJC pour opposition au pouvoir en place mit fin à cette action.

Kamar-Eddine avait lancé en 1966 un journal, sans doute devrait-on mieux dire une « feuille d'information », de 2 à 3 pages, intitulée *Mwando*, Début, qu'il écrivait lui-même dans son système, à la main nous semble-t-il et ronéotait. *Mwando* contenait essentiellement des nouvelles d'intérêt local. C'est, selon toute apparence, le premier journal à avoir paru aux Comores. Paraissant deux fois par mois, on en connaît une dizaine de numéros, ce qui laisse supposer qu'il parut durant environ 6 mois. Il ne semble pas que d'autres que Kamar-Eddine aient contribué au contenu¹. *Mwando* était à la fois une illustration du système, la preuve de sa praticabilité et constituait une sorte de matériel de « post-alphabétisation ».

Innovations techniques² : les graphes³

Kamar-Eddine tenta d'apporter une solution aux difficultés d'usage de l'écriture arabe pour le comorien, concernant les voyelles et les semi-voyelles, ainsi que les séries consonnantiques, tout en préconisant une harmonisation des conventions.

voyelles

Kamar-Eddine préconise de n'utiliser que les graphes pleins pour les voyelles. Il conserve toutefois quelques différences, dues aux modalités d'écriture de l'arabe :

¹ Dans l'état de nos connaissances. Des recherches plus approfondies permettraient sans doute de préciser ce point.

² Les innovations de Kamar-Eddine sont déduites par examen de quelques pages des deux premiers numéros de *Mwando*, dont la première page est reproduite en annexe.

³ Un caractère « Kamar-Eddine » correspond à un signe (ou digraphe). Les diacritiques sont portés en indice.

ي et ی pour /i/

و pour /u/

Kamar-Eddine réutilise les formes initiale, médiale et finale du و pour les voyelles médianes :

/e/ s'écrit toujours و

/o/ s'écrit و en position initiale, و en position médiale, و en position isolée et و en finale.

Ces formes ont l'avantage d'être disponibles sur les claviers des machines à écrire arabes de son époque (Ahmed-Chamanga, com.perso.).

Il abandonne les diacritiques (notations des voyelles et du sukun).

L'écriture devient ainsi « syllabique » et non ambiguë :

مهزي *mezi* mois (*mezi*)

میزی *mizi* racines (*mizi*)

ولهزي *ulozi* pêche (*ulozi*)

ولوزی *uluzi* sifflement (*uluzi*)

L'option en faveur des graphes pleins se distingue de celle imaginée dans les années 1930 pour le swahili par Sheikh el Amin, notable de Mombasa, (documentée par Allen 1945) qui au contraire avait réutilisé des diacritiques existants و : pour /e/, و¹ pour /o/. Par contre, Naim cite deux projets de réforme de la graphie arabe du kurde d'Irak qui recourent à des signes pleins pour les voyelles autres que les trois cardinales de l'arabe.

-semi-voyelles et successions vocaliques

Les semi-voyelles sont transcrites par la succession des deux voyelles en graphe plein :

[wa] : وا

[ya] : يا

[we] : و

[ye] : و

¹ On peut supposer que Kamar-Eddine en avait eu connaissance.

Cela peut s'appliquer dans des successions CwV :

موانده *mwando* début (*mwando*)

Dans une succession vocalique, où une semi-voyelle (glide) est toujours réalisée, cela est noté par le redoublement de la voyelle écrite :

[iye] : موم قوبالييه *mumqubaliie* que vous acceptiez (*mumkuβalie*)

[uwa] : حوجوا *hujuaa* savoir (*hudjua*)

[iyi] : يينو *inu* ceci (*inu*)

Lorsque les deux voyelles sont en hiatus, cela est indiqué par le hamza sur la seconde :

[dj-i # ?e] جي شهلها *ji # eleha* (*djieleha*)

L'utilisation du hamza avec cette même valeur se retrouve notamment dans l'écriture arabe du persan, du kurde, du ouïgour (ou turc oriental), selon Naim (1971).

consonnes

Kamar-Eddine avalise ou introduit des signes supplémentaires pour les consonnes inconnues de l'arabe :

پ [p] : repris du persan et déjà utilisé en comorien

ف [v] : repris du persan également

ب [β] : repris de la graphie magrébine du /f/

Pour les affriquées ou assimilées, il préconise une systématisation au moyen de la šadda¹ :

تّ pour /tr/ (au lieu de ت)

زّ pour /dz/ (au lieu de ز)

سّ pour /ts/ (au lieu de س)

شّ pour /tʃ/ (au lieu de ش)

نّ pour /ny/ (au lieu de ن)

¹ En arabico-malgache, ّ note /dr/ et /ndr/ (Dez 1977 : 11).

Il utilise le غ pour le son /g/, le غ étant au demeurant de peu de rendement en comorien, réservé à quelques mots d'origine arabe.

Les prénasalisées sont toujours écrites comme telles, par une succession nasale (mim ou nun selon le point d'articulation de la consonne suivante) suivie de la consonne :

حوامبا *huamba* dire (*hwamba*)

موانده *muando* début (*mwando*)

Les autres consonnes, qui correspondent à l'inventaire existant en arabe, ne présentent pas de difficulté majeure.

Cette notation implique une analyse fine de la phonologie du shingazidja : en particulier, l'identification de /β/ comme d'un phonème, et des affriquées et prénasalisées comme des séries, ce que montre la systématisation de leur notation¹. Peut-être l'usage de la sadda signale-t-il que Kamar-Eddine avait perçu que les affriquées étaient des sons uniques ?

Dans tous ces cas, Kamar-Eddine prend soin dans l'ensemble de suivre en les généralisant des pratiques existantes dans le monde musulman (persan, langues indiennes, arabico-malgache), n'introduisant d'innovations que quand cela lui apparaît nécessaire : les innovations consistent en l'ajout de diacritiques libres, qui n'altèrent pas la forme des lettres, qui conservent leurs variantes positionnelles (initiale, médiale, finale). Il est donc possible d'utiliser ce système avec les machines à clavier arabe existantes. Peut-être cela explique-t-il le choix de Kamar-Eddine de ne pas suivre le système proposé pour les voyelles du swahili par Sheikh el Amin, incompatible avec les claviers arabes standards.

Autres aspects

graphies étymologiques

Kamar-Eddine suivant une habitude bien ancrée maintient une graphie étymologique dans les cas de neutralisation en comorien de distinctions phonologiques en arabe :

¹ Ajoutons que Kamar-Eddine ne distingue pas [d^r] de [r], ce qui est justifié : [d^r] apparaît en effet comme une réalisation de /r/ après nasale : *mri*, arbre [md^ri], mais *miri*, arbres.

ق *q* notamment comme dans موم قوبالييه *mūm qūbālīyh-* que vous acceptiez (*mumqubalie*)

Certains mots sont des citations, puisque la syllabation propre au comorien n'est pas introduite :

NG *salama*, ici transcrit سلام *salām*,

NG *khbari*, ici transcrit خبر *ḥabar*

NG *fikira*, ici transcrit فكرة *fikrah*

NG *msafara*, ici transcrit مسافر *msāfir*

On relève quelques mélanges :

taradjia, espérer : تَرَجِيَا *tardjīia*

La première syllabe est écrite « à l'arabe » avec un diacritique, mais la partie finale selon son propre système

utukufu, noblesse : وتكوفو *wutukwfw wutukūfū*

Peut-être l'absence de و *w* dans la deuxième syllabe est-elle simplement un oubli, d'autant que le mot ne semble pas provenir de l'arabe.

séparation des mots

La séparation des mots est une part essentielle d'un système orthographique. Sur ce plan, le système de Kamar-Eddine paraît quelque peu décevant. Mais la brièveté de l'application du système et les limites de sa diffusion n'ont pas permis sa maturation et il serait injuste d'en tirer jugement¹. En outre, vu la spécificité de l'écriture arabe où certaines lettres ne se lient pas à gauche – en particulier ا *a* /a/ et و *w* /u/ – il est difficile d'établir des régularités à partir des quelques textes disponibles. Toutefois, l'utilisation de ي *ā* pour /i/ plutôt que ي *y* indique une finale de mot. La comparaison des distances entre signes, si l'on admet qu'un espace entre mots sera plus large qu'un espace dû à la non-ligation d'un graphe, est un

¹ D'autant que nous n'avons eu entre les mains que les 2 premiers numéros de *Mwando*.

autre élément discriminant, que l'absence de trait d'union éventuel en fin de ligne vient toutefois nuancer.

Ainsi nous avons cru relever¹ :

découpage du complexe verbal :

ha hudjieleha, pour se présenter : *ها حو جي سٺلمها* *hā (#) hū (#)*
djī # 'elē.hā

ha hutaradjia, pour espérer : *ها حوتراجيا* *hā (#) hū (#) trā (#)*
djīyā

mumkubalie, que vous acceptiez : *موم قوباليه* *mū (#) m # qū (#)*
bā (#) līyīē

noms : préfixe pouvant être séparé du thème

wasomadji, les lecteurs : *واسه ماجي* *ū (#) ā (#) so # mā (#) djī*

mwando, début : *موانده* *mū (#) ā (#) nd (#) ō*

extra-préfixe de dépendance (ou particule associative) :

comme il se termine en /a/, transcrit par ʾ qui ne se lie pas, il est impossible de décider :

za khabari, des nouvelles : *زاخبر*

wahe, ses (par ex. *wanawashe*, femmes) : *واحه*

Commentaires et Conclusion

Que penser d'un tel système? Les attitudes quant à la possibilité d'une adaptation de l'alphabet arabe pour l'écriture d'autres langues sont partagées.

Allen (1945 :5-6), à propos de l'alphabet de Sheikh el Amin Bin Alyi pour le swahili, n'y voit aucune difficulté insurmontable :

¹ # note une séparation incontestable, (#) une séparation possible (cas de lettre ne se liant pas à gauche).

« *It is also generally held that Arabic script is a poor vehicle for writing the Swahili language. Without some adaptation it certainly is. Certain modifications of the Arabic alphabet have been invented and are in fairly common use and the alphabet can be as clear as the Roman* ». Allen reproduit en illustration des lettres de Sheikh el Amin, d'où nous avons extrapolé quelques informations concernant le système. Sheikh el Amin avait aussi publié un journal et quelques textes religieux.

Polomé (1967 : 201) quant à lui exprime son scepticisme, à propos du même système : « *the Arabic script [for Swahili] is scarcely suitable for practical purposes* ».

Quoiqu'il en soit de sa pertinence théorique, le système de Sheikh el Amin pour le swahili fit long feu.

Des tentatives semblables sont décrites en Somalie, dont l'une recourait à des signes totalement nouveaux (Galaal 1954), ainsi qu'en Turquie, avant la guerre de 1914 (anonyme 1951).

Il est évident que le système Kamar-Eddine présente, ou présentait à l'époque de sa mise au point, l'avantage de la diffusion générale de l'écriture arabe dans la population comorienne. Il montre au demeurant que l'adaptation de l'alphabet arabe au comorien ne soulève aucune difficulté technique insurmontable, dès lors sans doute que les citations sont limitées au minimum. Les raisons de son insuccès sont à chercher dans le contexte politique où il fut proposé.

Par rapport à de nombreux pays africains où s'est posée la problématique de l'élévation d'une langue jusque là non reconnue au statut officiel, et du choix d'un alphabet, la question se posait dans des termes différents aux Comores d'avant l'Indépendance, puisqu'un système d'écriture était largement diffusé. Pourtant, de la même façon que d'autres systèmes comparables, proposés pour les langues de populations musulmanes non-arabes, il nous semble qu'une telle proposition est en elle-même paradoxale : novatrice, mais dépendante du soutien du secteur des lettrés, des maîtres coraniques, qui ne pouvaient voir d'un bon œil toute modification de l'écriture arabe, supposée porter atteinte à la Révélation, alors que le français, et la graphie latine du comorien, sont associés à la modernité et au changement.

De fait, la radicalisation des positions sur l'échiquier politique comorien aboutit dès l'Indépendance à une tentative d'imposition d'un alphabet latin par le régime « révolutionnaire » d'Ali Soilihi, lors de campagnes

d'alphabétisation menée en 1975 et 1976¹. Cet alphabet était perçu comme partie intégrante du processus de mise à bas des mentalités féodales, voulue par le régime². Corrélativement, ce système fut proscrit lors de la « restauration » après le renversement du régime d'Ali Soilihi, soulignant si besoin est la charge politique du choix de la langue et de son système d'écriture³.

Cette période est révolue et l'on peut à présent considérer les choses de façon plus sereine.

Alors que le comorien, quoique déclaré langue nationale, n'est toujours pas langue de premier enseignement aux Comores⁴, et que les Comores ont développé, à côté de la scolarisation en français, des écoles utilisant l'arabe, ce système peut-il avoir une nouvelle jeunesse ? Nous sommes certainement mal placé pour le dire, mais croyons que cette tentative mérite examen, car les enseignements qu'elle apporte, sur la perception de la langue par un locuteur, et sur les modalités du passage à l'écrit, sont nombreux.

Puisse ce texte, malgré le caractère tardif de sa publication, y contribuer.

Références bibliographiques

- AHMED-CHAMANGA, Mohamed et GUEUNIER Noël-Jacques, 1977. "Recherches sur l'instrumentalisation du comorien : Les problèmes de graphie d'après la version comorienne de la loi du 23 Nov 1974." *Asie du Sud-Est et Monde Insulindien*, VIII(3-4), 45-77.
- AHMED-CHAMANGA, Mohamed, Michel LAFON and Jean-Luc SIBERTIN-BLANC, 1988. "Projet D'orthographe Pratique Du Comorien", *Etudes Océan Indien* 9 : Paris, 7-33.
- ALLEN, J.W.T., 1945, "Arabic Script for Students of Swahili", Suppl to *Tanganyika Notes and Records*, 78.
- ALLIBERT, Claude, Mohamed AHMED-CHAMANGA and Georges BOULINIER, 1976, "Texte, traduction et interprétation du manuscrit de Chingoni (Mayotte)", *Asie du Sud-Est et Monde Insulindien*, VII(4), 25-62.

¹ Cette campagne d'alphabétisation suivit en partie les propositions orthographiques faites à l'époque par une équipe de linguistes français (Lafon et Sibertin, 1976).

² Sans doute peut-on comparer cette situation à la Turquie kémaliste.

³ L'alphabet latin soilihiste fut alors considéré comme "diabolique" (*alifube ya Shetwani*).

⁴ Il semble (fin 2006) que cette possibilité soit à l'étude.

- ANONYME, 1951. *L'adoption des caractères latins en Turquie en 1928*. Ankara, Milli Egitim Basimevi, 20.
- DEZ, Jacques, 1977, "La lecture des documents arabico-malgaches", *Asie du Sud-Est et Monde Insulindien*, VIII(3-4), 3-44.
- FAUBLÉE, Jacques, 1960, "Syllabaire arabe du Sud-Est de Madagascar", *Journal Asiatique*, 248, fasc. 2, 203-211.
- FLOBERT, Th., 1976, *Les Comores : Évolution juridique et socio-politique*, Aix-en-Provence, Fac de Droit et de Sciences Politiques, CERSOI,
- GAK, Vladimir Grigorevich et Irène VILDÉ-LOT, 1976, *L'orthographe du français : essai de description théorique et pratique*, Paris, Société d'études linguistiques et anthropologiques de France : Avec le concours du Centre national de la recherche scientifique, 318.
- GALAAL, M.H.I., 1954. "Arabic Script for Somali." *The Islamic Quaterly* 1(1-2), 114-118.
- GUEUNIER, Noël-Jacques, 1981, "Un système d'écriture arabico-malgache à Mayotte", *Asie du Sud-Est et Monde Insulindien*, XII(3-4), 95-107
- LAFON, Louis-Michel, 1987. *Le shingazidja (grand-comorien), une langue bantu sous influence arabe*, INALCO, Doctorat 3^e cycle, 400 p. +
- LAFON, Michel et Jean-Luc SIBERTIN-BLANC, 1976, *Propositions pour une graphie du comorien*, 37.
- POLOME, Edgar C., 1967. *Swahili Language Handbook*. Washington, Center for Applied Linguistics.

